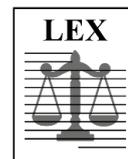


## Loi du 10 juillet 1987 : 35 ans de progrès social grâce au handicap !

La loi dit qu'il est important de prendre soin et d'intégrer les personnes handicapées dans la société.



Nous sommes dans une démarche inclusive avec nos politiques :

- D'éducation,
- De santé,
- De logement,
- D'emploi.



Une démarche inclusive permet aux personnes handicapées de s'insérer socialement et professionnellement dans la société comme toutes les autres personnes.

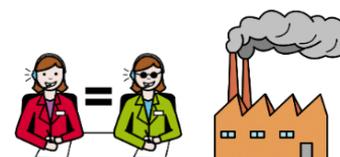


Nous allons vers une société inclusive qui offre à tous les mêmes possibilités d'accès dans les entreprises et dans la société.



Les personnes handicapées sont au centre de nos actions.

Les entreprises agissent pour l'égalité des chances en embauchant des personnes handicapées. Elles découvrent des personnes capables de faire des choses tous les jours.



L'embauche de personnes handicapées permet de mettre en avant les différences pour mieux travailler ensemble.



L'inclusion de personnes handicapées dans les entreprises permet de mieux prévenir les problèmes que l'on peut rencontrer avec :

- Les autres salariés,
- La direction,
- La société.



Il faut revoir le processus ressources humaines et les pratiques managériales à l'embauche des personnes handicapées.



Le processus ressources humaines, c'est l'ensemble des actions menées par l'équipe des ressources humaines. Il participe à l'épanouissement des personnes handicapées.



Les pratiques managériales, c'est permettre à chacun d'exercer des responsabilités.

Il faut revoir l'organisation du travail.

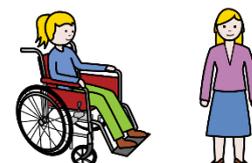


Il faut adapter les postes de travail :

- Dans les entreprises,
- Dans les administrations,
- Dans les établissements,
- Dans les entreprises publiques.



Il faut réfléchir et revoir les organisations pour les personnes handicapées ou non.



Les personnes handicapées bénéficient d'une compensation. Une compensation, c'est avoir un poste adapté à son handicap.



Les salariés, les agents, les clients, les usagers,  
les partenaires, les sous-traitants vont bénéficier :

- D'une meilleure qualité de vie,
- D'une meilleure accessibilité,
- De meilleures conditions et d'environnement de travail.



## Ensemble, nous fêtons les 35 ans de la loi du 10 juillet 1987.

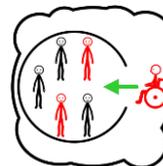
# 35

Cette loi a créé l'obligation d'emploi  
de travailleurs handicapés.

Ces emplois pour travailleurs handicapés étaient nécessaires.

Ils ne doivent pas être les seules mesures prises  
pour l'inclusion des personnes handicapées  
dans l'entreprise.

Il faut mettre en place des politiques d'aides  
et des accompagnements pour y répondre.



Il faut mettre en valeur et développer  
les compétences des travailleurs handicapés.

Il faut aussi recruter plus de personnes handicapées.



Il existe des solutions  
pour aider les personnes handicapées  
à continuer de travailler  
et a évolué dans leur métier.



Dans tous les territoires,  
il y a des solutions  
pour accompagner les travailleurs handicapés  
et compenser leur handicap.



Compenser le handicap,  
c'est proposer un poste adapté  
au handicap de la personne.



Les partenaires sociaux accompagnent aussi  
les personnes handicapées dans l'emploi.

Par exemple, les partenaires sociaux  
sont les représentants des salariés et des entreprises.



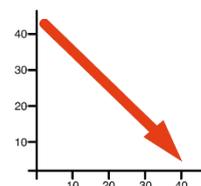
Ils peuvent être aidés par le référent handicap.  
Il y a un référent handicap  
dans toutes les entreprises de plus de 250 salariés  
et dans les organisations publiques.  
Le référent handicap aide, informe et accompagne  
les travailleurs handicapés dans l'entreprise.



Les entreprises et les organisations publiques  
peuvent aussi avoir de l'aide  
pour aider les travailleurs handicapés  
à trouver leur place dans l'entreprise  
et à se sentir bien dans l'entreprise.



En France, le nombre de chômeurs baisse.  
Mais les personnes handicapées  
ont toujours beaucoup de mal  
à trouver un travail.  
Nous avons toujours comme objectif  
de permettre à tous les travailleurs handicapés  
d'avoir un travail.



Il y a des postes disponibles  
dans certains domaines d'activité.  
Par exemple :

- Le numérique,
- Le transport,
- Le commerce,
- La santé,
- Le social,
- L'hôtellerie-restauration...



Ces domaines d'activité ont du mal  
à trouver des travailleurs.

Tout le monde peut avoir un travail  
si la société fait ce qu'il faut pour cela.

Par exemple :

- Accueillir les enfants handicapés en école ordinaire
- Accueillir les adultes handicapés en études supérieures et en formation tout au long de la vie
- Proposer des transports adaptés à tous
- Proposer des logements adaptés à tous.



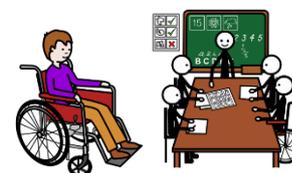
Nous devons travailler tous ensemble  
pour permettre à chacun de trouver la place qu'il mérite  
dans le monde professionnel.

Tous, ce sont :

- Les partenaires sociaux,
- Les entreprises,
- Les organisations publiques,
- Les associations de personnes handicapées,
- Les professionnels du service public de l'emploi et de la santé au travail,
- Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
- L'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (Agefiph).



Ensemble, nous nous donnons l'objectif  
de permettre à toutes les personnes handicapées  
qui le souhaitent  
de trouver un travail adapté  
à leurs besoins et leurs capacités.



Agissons pour faire progresser notre société !

**Laurent Berger**

Secrétaire général de la **CFDT**

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail

**François Hommeril**

Président de la **CFE-CGC**

CFE-CGC : Confédération Française de l'Encadrement -  
Confédération Générale des Cadres

**Cyril Chabanier**

Président de la **CFTC**

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

**Frédéric Souillot**

Secrétaire général **FO**

FO : Force Ouvrière

**François Asselin**

Président de la **CPME**

CPME : Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

**Geoffroy Roux De Bezieux**

Président du **Medef**

Medef : Mouvement des entreprises de France

**Pascale Ribes**

Présidente de **APF- France Handicap**

APF - France Handicap : Association des paralysés de France

**Edouard Ferrero**

Président de la **CFPSAA**

CFPSAA : Confédération Française pour la Promotion Sociale  
des Aveugles et Amblyopes

**Nadine Herrero**

Présidente de la **FNATH**

FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail  
et des Handicapés.

**Marie-Jeanne Richard**

Présidente de l'**UNAFAM**

UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles  
de Malades psychiques.

**Cédric Lorant**

Président de **Unanimes**

Unanimes : Union des Associations Nationales  
pour l'Inclusion des Malentendants et des Sourds

**Luc Gateau**

Président de l'**UNAPEI**

UNAPEI : Union des associations de parents,  
de personnes handicapées mentales et de leurs amis

**Arnaud De Broca**

Président du **Collectif handicaps**

Collectif handicaps : association qui regroupe 52 associations nationales  
représentatives des personnes en situation de handicap,  
de leur famille et des proches aidants

**Jean-Louis Garcia**

Président de l'**APAJH**

APAJH : Association pour Adultes et Jeunes Handicapés

**Christophe Roth**

Président de l'Agefiph

Agefiph : Association de Gestion du Fonds  
pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

**François Brun et Philippe Dole**

Personnalités qualifiées au conseil d'administration de l'Agefiph,  
nommées par l'état

**Marie-Laure Collet**

Président de l'**APEC**

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres

**Jean-Pierre Bénazet**

Président de **Cheops-Cap emploi**

Cheops-Cap emploi : Conseil National Handicap et Emploi  
des Organismes de Placement Spécialisés.

**Françoise Descamps-Crosnier**

Présidente du **FIPHFP**

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées  
dans la Fonction Publique.

**Jean Bassères**

Directeur général de **Pôle emploi**

Pôle emploi : accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi  
et indemnisation des demandeurs d'emploi

**Stéphane Valli**

Président de l'**UNML**

UNML : Union nationale des missions locales

**Daniel Hauger**

Président du **Gesat**

Gesat : Groupement des ESAT et Entreprises Adaptées

**Gérard Berne**

Président de **HandiEM**

HandiEM : Handicap Entreprise du Médicament

**Florence Maury**

Présidente d'**OETH**

OETH : Objectif Emploi de Travailleurs Handicapés.

C'est l'accord handicap du secteur sanitaire et social associatif.